

LE P'TIT JOURNAL

mairie de Lépaud

**Toute l'actualité
de votre village**

À DÉCOUVRIR

LE MOT DU MAIRE

**LES PRINCIPALES INFOS
DE VOTRE COMMUNE**

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCOLE



LE MOT DU MAIRE

L'année 2016 arrive en période automnale après un printemps trop humide et trop froid, puis un été caniculaire entraînant une sévère sécheresse. Tous ces aléas météorologiques n'ont pas favorisé le milieu agricole et ont contraint les agriculteurs éleveurs à prélever sur les stocks d'hiver.

A noter, au cours des mois écoulés, des changements importants, pas toujours faciles à mettre en place ; la création des nouvelles Régions, puis, plus récemment, la fusion des Communautés de Communes. Dans notre environnement proche, c'est ainsi que la COMCOM Evaux-Chambon a fusionné avec le Pays de Boussac et le Carrefour des Quatre Provinces, pour atteindre une population d'environ 17 500 habitants. Tous ces

changements nécessitent un travail important de mise en place et de gestion rigoureuse à venir.

Qui dit fin d'année, dit épuisement des crédits, ce qui signifie la fin des travaux pour beaucoup de projets petits ou grands. Parmi les plus importants, la restauration de l'Église qui se termine, et en cette occasion, je vous invite à venir inaugurer la fin des travaux, le Jeudi 24 Novembre 2016 à 15H45 Place de l'Église. Ce sera pour moi l'occasion de remercier les différents partenaires financiers et les entreprises qui ont œuvré pour la réussite de cette restauration. A l'issue de ces moments, vous serez invités à partager un vin d'honneur, qui sera servi à la Salle polyvalente. Comptant sur votre présence.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer de très agréables fêtes de fin d'année.

Je vous donne déjà rendez-vous le Dimanche 8 Janvier 2017 à 11H00 à la Salle Polyvalente pour célébrer la nouvelle année et passer ensemble un moment convivial.

Le Maire, Pierre MORLON

TRAVAUX EFFECTUÉS - DÉLIBÉRATIONS

✓ Assainissement station d'épuration

Des travaux de mise en sécurité de la Station d'épuration ont été effectués.

En effet, un garde-corps a été réalisé, ainsi qu'une passerelle, permettant d'accéder à la pompe de la station, afin de sécuriser le site au maximum.

Toujours concernant la Station d'épuration, une étude est en cours de réalisation, elle permettra de mettre en lumière les dysfonctionnements éventuels, et de procéder ultérieurement à des travaux d'amélioration du réseau.

✓ Abribus

Un abribus devait être mis en place, afin d'améliorer la vie quotidienne de nos enfants.

À partir du moment où un abribus est construit, le bus doit obligatoirement s'arrêter exclusivement à cet endroit.

La réglementation est rigoureuse. Cela impliquerait de ne créer qu'un seul point d'arrêt sur une distance de 500 mètres pour tous les primaires et de 1,5 km pour tous les collégiens. Les enfants auraient une distance plus longue à parcourir chaque jour. Ce projet est définitivement abandonné.



✓ Enquêtes publiques

• Elargissement d'un chemin rural à CHABASSIÈRE :

Il s'agit d'un projet d'élargissement, faisant suite à la demande des agriculteurs utilisant ce chemin rural ; La Commune souhaite donc acquérir une bande de terrain de la parcelle B 208 appartenant à M. GAYON Jean-Yves, afin d'élargir cette portion du chemin sur sa bordure droite. L'enquête publique s'est déroulée du 2 août 2016 au 18 août 2016.

Un avis favorable a été émis par le Commissaire Enquêteur M. BENOIT Jean.

- L'enquête s'est déroulée conformément à la législation en vigueur et aux dispositions de l'arrêté municipal du 07 juillet 2016.
- Il n'est pas porté atteinte aux droits des tiers.
- Aucune opposition ne s'est manifestée au cours de l'enquête.
- Cet élargissement de chemin rural est devenu indispensable pour tenir compte des dimensions du matériel actuellement utilisé par les agriculteurs.
- Le propriétaire de la bande de terrain nécessaire à la réalisation de ce projet accepte les conditions proposées par la commune de Lépaud pour son acquisition.

• Aliénation de chemins ruraux – BOULERAND

Il s'agit d'un projet d'aliénation, faisant suite à la demande d'achat de 2 portions de chemins ruraux, par M. GROSLERON Michel, en date du 7 mars 2016, près du village de BOULERAND, l'une entre les parcelles B97, 98, 67, 96 et 76 et l'autre entre les parcelles B 93, 95, 77, 78, 96, 76 et 75.

L'enquête publique s'est déroulée du 2 août 2016 au 18 août 2016.

Un avis favorable a été émis par le Commissaire Enquêteur M. BENOIT Jean.

- L'enquête s'est déroulée conformément à la législation en vigueur et aux dispositions de l'arrêté municipal du 07 juillet 2016.
- Il n'est pas porté atteinte aux droits des tiers.
- Aucune opposition ne s'est manifestée au cours de l'enquête.
- M. GROSLERON Michel est propriétaire de toutes les parcelles jouxtant ces portions de chemins, aucune parcelle appartenant à un autre propriétaire ne sera enclavée suite à cette aliénation. Ces 2 chemins ne sont pas affectés à la circulation du public, n'assurant aucune liaison avec d'autres chemins, puisqu'ils sont sans issue ; M. GROSLERON en est le seul utilisateur.

✓ Recettes amendes de police

Pour l'année 2015, les recettes d'amendes de police s'élèvent à 387,00 € pour la Commune de LÉPAUD.

✓ Coût du raccordement à l'assainissement collectif

Après avoir pris connaissance des tarifs appliqués en cas de demande de raccordement par le SIVOM, il s'avère nécessaire de procéder au réajustement des tarifs énoncés dans la précédente délibération du 05 Janvier 2009.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- Tout propriétaire d'immeuble situé sur la Commune de LÉPAUD, actuellement non raccordé au réseau du tout-à-l'égout et désirant effectuer ce raccordement devra s'acquitter d'un forfait de neuf cent Euros (900,00 €), pour tout branchement d'une longueur maximum de cinq mètres (distance calculée sur la voie publique, entre la canalisation d'assainissement de la Commune et la boîte de branchement de l'immeuble). Ce forfait comprend les frais de terrassement et de fourniture du matériel.
- Tout mètre linéaire supplémentaire de travaux sera facturé cent dix euros (110.00 €) et rajouté au forfait de base.
- Toutefois, lors de la réalisation des travaux, la nature défavorable du terrain rencontré sous la voie publique peut entraîner des dépenses imprévues. Ce supplément sera alors facturé au propriétaire du bâtiment concerné.
- Une revalorisation des frais de travaux se fera tous les ans, suivant le coût de l'indice de la construction.

✓ Stade

Les travaux du stade sont désormais terminés. Un chauffe-eau a été installé ainsi que des douchettes dans les vestiaires. Le Coût total du projet s'élevait à 3 160.23 € HT, dont 1 264.09 € d'aide de l'état (DETR). L'aide du Conseil Départemental initialement prévue n'a pas été pérennisée. Le restant dû de la Commune s'élève à 1 896.14 €.

✓ Aménagement du bourg

Afin de préparer les travaux d'aménagement du Bourg et sa mise en sécurité, nous allons commencer en 2017, par la réalisation d'une étude. Nous sollicitons actuellement tous les organismes, afin de connaître les subventions éventuelles. Suite à cela, les travaux pourraient débuter dès 2018.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2017

✓ Isolation et menuiserie logement communal 39 bis Grand'Rue

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de procéder à des travaux d'amélioration de l'habitation 39 bis Grand'rue.

La porte de l'entrée principale sera donc changée, ainsi qu'une fenêtre de l'étage donnant sur la place du Foirail et des travaux d'isolation seront effectués dans la cage d'escalier. Le montant total du projet s'élève à 4 178,35 € HT.

- DETR (aide de l'état, dotations aux territoires ruraux) 35% : 1 462.42 €
- Part Communale : 2 715.93 € HT

✓ Isolation de l'appartement 6 - 3 Rue Saint Nicolas

Le montant total du projet s'élève à 2 852.52 € HT.

- DETR (aides de l'état, dotations aux territoires ruraux) 35% : 998.38 €
- Part Communale : 1 854.14 € HT

✓ Porte de l'entrée de l'église

La porte de l'entrée de l'église sera repeinte pour la somme de 484.65 € HT. S'agissant du budget fonctionnement, aucune aide ne sera octroyée, sinon la possibilité pour la Commune de récupérer les fonds de compensation de la TVA (une partie de la TVA sera reversée à la Commune).

LES HORAIRES

LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE DE LÉPAUD SERA OUVERT TOUS LES :

Lundis et Mardis, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudis, de 9h00 à 12h00
Vendredis, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE TOUS LES :

Lundis de 9h00 à 12h00
Vendredis de 15h00 à 17h00
Tél : 05 55 65 71 97 Fax : 09 70 60 22 84
Email : mairie.lepaud@wanadoo.fr



DE 15 À 7 INTERCOMMUNALITÉS

L'intercommunalité se traduit par l'association de plusieurs communes pour réaliser une ou plusieurs actions d'intérêt intercommunal ou pour organiser un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), réunie le 19 septembre 2016, a voté le passage de 15 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à 7, à fiscalité propre, dès le 1^{er} janvier 2017.



FOIRE AUX ESCARGOTS

Dimanche 12 Juin 2016, le Comité des Fêtes a organisé la foire aux escargots. Le temps gris et relativement frais pour un mois de Juin, n'a pas découragé les nombreux visiteurs. Notre doyen et notre doyenne étaient présents également, bon pied bon œil, heureux d'être de la fête.



Des exposants venus tôt le matin offraient à chacun des étals colorés et bien garnis.



Une brocante a permis aux chineurs de trouver l'objet attendu, insolite ou inutile !

LA VIE DU VILLAGE

L'Association Familiale a exposé les chefs-d'œuvre des enfants qui participent avec assiduité à l'atelier de peinture.

Le club couture a également proposé différents travaux réalisés avec beaucoup de goût et de raffinement. Merci pour cette exposition de qualité.

Pour la foire aux escargots, nos petits cuisiniers en herbe avaient à réaliser le fameux « Pâté aux pommes de terre ».

Comme l'année passée, différents présidents d'association se sont prêtés au jeu et ont eu le plaisir de goûter 7 mets différents. Ils ont eu aussi une lourde tâche : celle de départager les heureux gagnants.



Toutes (puisqu'il n'y avait que des demoiselles) ont bien évidemment gagné leur diplôme d'excellente cuisinière. L'année prochaine, les gars, aux fourneaux ! « Même pas cap ».



LA VIE DU VILLAGE

FLEURISSEMENT

Maintenir un fleurissement de qualité malgré les restrictions budgétaires c'est possible ! Le choix de plantes adaptées et le paillage permettent la limitation des arrosages et désherbages : gain de temps et d'argent. Mais surtout notre souhait est de conserver ce projet ambitieux en tenant compte de nos moyens financiers et humains.

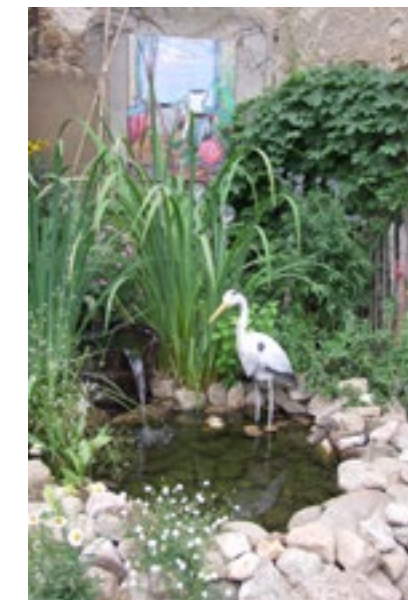


Un printemps peu clément, un été caniculaire, bref, une météo très capricieuse. Tout ceci n'a pas dérouté les jardiniers néophytes de notre village. Ils ont relevé le défi et leurs manches.

Le 19 juillet 2016, la Commission Départementale de pré-labellisation « Villes et Villages Fleuris » nous a rendu visite et a été stupéfaite ! Nous ne vous cachons pas que toute l'équipe a été plus que récompensée en écoutant le jury qui ne tarissait pas d'éloges.



Une petite délégation de l'équipe du fleurissement s'est rendue le 05 novembre 2016 à l'Hôtel de Région de Limoges. Lors de la remise des prix, Lépaud a eu le plaisir de voir ses efforts récompensés par l'attribution d'une « Mention Spéciale » pour son investissement et sa volonté de maintenir la labellisation de la commune au niveau 1 fleur.



Un appel est lancé pour toutes celles et ceux qui désirent contribuer au « Bien Vivre à Lépaud » et le fleurissement du village en fait partie. L'équipe serait ravie d'accueillir de nouveaux jardiniers. Alors à vos pelles, râteaux, sécateurs, c'est dans la joie et la bonne humeur que vous êtes attendus.

MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'embellissement de notre commune.

MERCI aux personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce projet titanesque.



RESTAURATION DU Puits DE LA PLACE DE LA BASCULE

La restauration du patrimoine de proximité doit faire partie intégrante de la politique globale territoriale avec plusieurs finalités :

- ✓ Valoriser le bâti
- ✓ Renforcer l'identité de notre territoire
- ✓ Sensibiliser les habitants à l'intérêt architectural et historique du village

Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans votre dernier « P'tit journal » voici la liste de nos principaux interlocuteurs :

- ✓ CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement), M. Manville, Directeur du CAUE, nous a mis en relation avec un paysagiste-conseil, M. BAUDIN Marin qui nous a guidés pour la réalisation de ces travaux.
- ✓ LEADER : Fonds Européens : 1 479 €.
- ✓ Conseil Départemental : 672 €.

Le coût de la restauration s'élève à 2 690 € HT, il reste à notre charge 539 €.
Allez admirer le travail de qualité de l'artiste, c'est vraiment une restauration réalisée avec un grand savoir-faire.



Avant restauration



Après restauration

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Vous avez sûrement constaté dans notre village que la rénovation et la restauration de votre église avaient progressé. Nous arrivons à la finalisation de tous les travaux que nous avons engagés. Le vitrail est l'un des derniers travaux en cours de réalisation.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

M. CHIRADE Georges, Président du SIVOM Chambon/Evaux vous informe que la collecte des ordures ménagères sur votre commune se déroule ainsi pour la période hivernale :

- ✓ **BOURG** : 1 fois par semaine, le jeudi
- ✓ **VILLAGE** : semaines paires, le Jeudi (excepté le village de Boulerand : semaines impaires, le jeudi)

Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties au plus tard le jour de la collecte à 6h00.
Votre municipalité tient cependant à vous ré-informer sur le fait que vous avez à votre disposition un point tri route de Beaulieu. Cet endroit est là pour recevoir des produits recyclables mais n'est pas une déchetterie !

Rappel des heures d'ouverture d'hiver de la déchetterie de Saget : d'octobre à mai

Du lundi au mercredi : 14h00 à 17h00
vendredi : 13h00 à 17h00
samedi : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00



BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/05/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétations sont humides.

En outre, **la toxicité des substances émise peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

Attention : EN CAS DE NON-RESPECT DU RSD, UNE CONTRAVENTION DE 450 € PEUT ÊTRE APPLIQUÉE POUR UN PARTICULIER.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure chlorure et fluorure.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE 9 800 KM PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE, 37 900 KM POUR UNE VOITURE ESSENCE !

EN FRANCE 42 000 DÉCÈS PRÉMATURÉS PAR AN SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX PARTICULES FINES PM 2,5 PRODUITES PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(Source : Lig'Air)

(Chiffres issus du programme « un air pur pour l'Europe »)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE
tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE
petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

LA DÉCHÈTERIE
vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

250 déchèteries couvrent la région Centre soit **99,5 % de la population**.

Autre astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

Préfecture région Centre
Réglementation
www.centre.developpement-durable.gouv.fr

ADIME Centre
Prévention et gestion des déchets
www.centre.adime.fr

ARS Effets sur la santé
www.ars.centre.santé.fr

Région Centre
www.region-centre.fr

Lig'Air Surveillance de la qualité de l'air en région Centre
www.ligair.fr

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ✓ De ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- ✓ De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
SÉRIEUX
GÉNÉRALISTE

www.defense.gouv.fr/jdc

LA VIE DU VILLAGE

LES CONSEILS DE LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GOUZON

✓ Les seniors face aux risques de délinquance

Soyez vigilant en respectant quelques conseils simples :

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas la porte.
- Si votre interlocuteur se montre insistant menacez de contacter la Gendarmerie.
- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent.
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller retirer de l'argent.
- Si vous êtes victime d'une agression n'opposez aucune résistance, criez pour attirer l'attention et tentez de mémoriser un maximum de détails.

✓ La protection des installations agricoles

Ayez une attention particulière sur vos biens et ceux de vos proches.

- Ne laissez pas les clés sur le contact de vos engins, et ne laissez pas vos matériels électroportatifs dans des locaux ouverts.
 - Installez un dispositif d'éclairage à détection (auprès des véhicules, des outils, de la cuve à fioul etc.)
 - Rendez inopérante la pompe de votre cuve à carburant, la nuit.
 - Un émetteur GPS peut vous avertir du déplacement anormal d'un véhicule ou d'un engin.
 - Des systèmes de prises de vues photographiques existent et permettent de protéger vos matériels, de conserver les données avec parfois une remontée de l'information en temps réel.
- Son installation ne requiert pas d'autorisation dans les lieux non ouverts au public.

✓ Les principaux dangers d'Internet

- Installez un logiciel anti-virus, anti espion, un pare-feu.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance. L'apparition d'icônes en forme de cadenas ou de clé, en bas du navigateur est un gage de sécurité.
- Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des trop bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
- Méfiez-vous de toutes demandes urgentes de renseignements contenant des fautes d'orthographe.
- N'ouvrez pas vos mails en cas de doutes sur leur provenance.
- Ne cliquez pas sur les liens reçus qui vous demandent vos coordonnées bancaires.

ENSEMBLE, NOUS SERONS PLUS FORTS POUR NOUS PROTÉGER DANS UN ESPRIT DE CITOYENNETÉ. AYEZ LE BON RÉFLEXE, FAITES LE 17 OU LE 05.55.62.20.09.
NOUS SOMMES LÀ POUR VEILLER SUR VOUS

Adjudant LEGER

ÉTAT CIVIL 2016

Naissances

Thomas HOURCADE, le 17 Avril 2016
Zack LABONNE, le 18 Mai 2016
Aloïs DEVIMEUX, le 29 Juillet 2016

Mariages

M. et Mme CHARMANTRAY, le 13
Août 2016

Décès

André JOLICARD, le 22 Juin 2016
André SAISON, le 29 Août 2016

LA VIE ASSOCIATIVE

LES ANCIENS COMBATANTS

Deux commémorations pour ce mois de Mai

« Ne pas oublier et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective ».

Dimanche 8 Mai 2016, un petit comité de patriotes est venu commémorer « Nos Morts pour la France ». Le week-end prolongé de l'Ascension a probablement imposé à chacun et chacune des choix divers et variés. Cependant, une chorale essentiellement féminine n'a pas démérité en entonnant avec ardeur et patriotisme l'Hymne National. Merci Mesdemoiselles.



Commémoration de la Bataille de Verdun du 29 mai 2016



LES AÎNÉS DU QUÉROIR

Le Club des aînés du Quéroir continue d'accueillir des nouveaux adhérents, 39 inscrits à la rentrée 2016 !

Tous aiment et attendent toujours impatiemment les jeudis où l'on partage, échange et grignote ...

Voici quelques manifestations passées et quelques dates à retenir :

Le 24 mars 2016 : repas traditionnel du printemps

Le 09 octobre 2016 : concours de belote très réussi avec 43 équipes

Le 27 octobre 2016 : après-midi crêpes à la BROCANTINE

Le 4 décembre 2016 à 10h30 à la salle polyvalente aura lieu l'Assemblée Générale du club, suivie d'un repas qui se déroulera à la BROCANTINE.



LES POTES D'ÉCOLE

Le Dimanche 22 mai après-midi, l'APE « Les Potes d'Ecole » a organisé pour la 1^{ère} fois une représentation de théâtre. L'ambiance était au rendez-vous sur scène comme dans la salle.

Vous avez été très nombreux à venir voir se produire les 22 enfants de l'école ainsi que les 6 adultes bénévoles de l'association.

Les enfants et l'APE vous remercient de votre présence. Lors de cette journée nous avons eu 131 entrées payantes.

Le bénéfice de cette journée s'élève à 970€ (entrées, ventes des boissons et des pâtisseries, subvention de Mr le Conseiller Départemental ainsi que celle de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Chambon Evaux). L'association a remis un chèque de 650 € au profit de la coopérative scolaire.

Début novembre nous avons repris notre activité théâtre avec les enfants tous les lundis sur le temps du péri-scolaire, quant aux adultes et adolescents elle débutera en janvier.

Nous espérons vous voir nombreux à notre Assemblée générale qui aura lieu courant novembre et nous espérons que notre journée du 22 aura fait naître des vocations d'acteurs !!!

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION FAMILIALE

L'A.F.L. entame sa 18^{ème} année. Elle accueille environ 150 adhérents : parents, ados, enfants, ... et organise des ateliers, des activités intergénérationnelles et des sorties familles.

L'assemblée générale du 11 octobre 2016 a permis la mise en place du bureau suivant pour l'année scolaire 2016/2017 :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ✓ Présidente : Mme JOLICARD M-Thérèse | ✓ Vice- Présidente : Mme Maillard Pascale |
| ✓ Secrétaire : Mme RAYET Stéphanie | ✓ Adjointe : Mme GOMOT Laëtitia |
| ✓ Trésorière : Mme METENIER Monique | ✓ Adjointe : Mme JOLICARD Marina |

• **Atelier Couture** : Lundi de 14h à 17h00
Responsables: Mme CHAPY Colette
Mme ROBIN Françoise

• **Atelier Mémoire** : Mardi à 14h30
Responsable : Mme CLAVAUD Béatrice

• **Atelier Artistique** : 2 Mercredis par mois de 14h à 15h30 (Dates en 2016 : 9/11, 23/11, 7/12 et 14 /12. Dates en 2017 : 4/01, 18/01, 1/02, 15/02, 1/03, 15 /03, 5/04, 12/04, 3/05, 17/05, 7/06, et 21/06

• **Accompagnement à la scolarité** : Lundi et jeudi de 16h30 à 17h30

• Voyages Familles :

- | | |
|--|---|
| ✓ Charroux : le 05/11/2016 | ✓ Week-end au Puy du Fou : les 07 et 08/07/2017 |
| ✓ Parc aux loups- Marché de Noël : le 03/12/2016 | ✓ Sorties Cinéma |
| ✓ Parc d'attractions le PAL : le 13/05/2017 | ✓ Sortie Laser Game (Ados) |

Renseignements et inscriptions au 06 26 83 56 15 ou au local de l'Association au 1^{er} étage de l'école maternelle les lundis et les jeudis de 15h à 17h30 (en dehors des vacances scolaires).

Les activités sont ouvertes à tous les gens de la Communauté de Communes Evaux-Chambon

Les personnes, parents ou autres qui souhaitent participer à l'encadrement des activités sont les bienvenues.

USA FOOT

Calendrier des matchs sur le terrain de LÉPAUD – SAISON 2016-2017

Matchs aller

15 octobre 2016 : Lépaud contre Evaux-b-Mainsat-S
05 novembre : Lépaud contre Vallière Us 1
10 Décembre : Lépaud contre Chénérailles Co 1

Matchs retour

28 janvier 2017 : Lépaud contre Forêt du Temple 1
18 février : Lépaud contre Grand-Bourg Us 1
25 mars : Lépaud contre Chambon-Lussat
22 avril : Lépaud contre ES Guéret
06 Mai : Lépaud contre Sud est Creuse

Effectif de l'USA Lépaud Féminine

Attaque : Elammami Hanen – Desmazières Amandine – Ruiz Pauline – Guillaumin Angélique

Défense : Brunet Séverine – Duceau Laura – Dubreuil Catherine – Grobaud Céline – Lichti Marianne – Guillet Morgane – Bergeron Nathalie

Gardienne : Emery Guilhaine

Président : Rayet Michel

Bienvenue à Nathalie Bergeron de retour au Club de LEPAUD

Bon début de saison avec trois victoires et une seule défaite

Nous comptons sur votre soutien tout au long du Championnat.

Dates à retenir

04 février 2017 – Soirée Fondu frites à 20h00 à la Salle Polyvalente

08 juillet 2017 – LES 20 ANS DU CLUB FEMININ. Animations au stade suivies d'un repas.

LA VIE ASSOCIATIVE

LES FOULÉES DE LÉPAUD

La 14^{ème} édition des Foulées de Lépaud s'est déroulée sous un soleil radieux. Elle a rassemblé 323 participants de 6 à 89 ans, sur des distances allant de 1 km à 21,1 km. La plupart sont venus de la Creuse et de l'Allier, mais c'est en tout 19 départements qui étaient représentés. Les coureurs ont dû subir la forte chaleur et les bénévoles n'ont pas chômé aux ravitaillements pour distribuer l'eau. Plus de 70 bénévoles ont œuvré aux postes de signaleurs, aux inscriptions, aux ravitaillements, aux animations... Ils ont contribué à la réputation conviviale et festive de notre manifestation. Nous les remercions encore, ainsi que tous les partenaires ayant apporté leur soutien.



LA FLEUR AUX DENTS

L'association « La Fleur aux Dents » vous informe que son Assemblée générale aura lieu le 10 Janvier 2017 à 20h00 à la salle polyvalente de Lépaud. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié. Nous comptons sur votre présence.

COMPOSITION DE NOTRE ÉCOLE

Classe Maternelle

M. CANO Orian
En remplacement
de Mme LONC
Amandine

Classe CP-CE1-CE2

M.LAURIER Benoît

Classe CM1-CM2

M.MAHAUT Patrice

L'effectif est de 42 élèves pour l'année 2016-2017. Les horaires sont les suivants : les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h45, les mercredis de 9h00 à 12h00.

DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Les délégués des parents d'élèves au conseil d'école ont été élus comme suit :

BARON Lucie • MAILLARD Pascale • PERRICHON Gaëlle • VAURS Christine • VILLATTE Elodie • VINCENT Elodie

TARIFS CANTINE

- ✓ Adultes 3€90
- ✓ Enfants 2€80

TARIFS GARDERIE

- ✓ 1€70 de l'heure pour les enfants venant minimum 10h par mois
- ✓ 2€20 de l'heure pour les enfants venant de façon ponctuelle

La garderie payante est proposée tous les jours de 8h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire reste gratuite, elle est proposée de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

LES ÉCOLES FLEURIES

Cette année, l'école de Lépaud a de nouveau participé au concours des Ecoles Fleuries organisé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale). Le thème retenu était le jeu.



Nous avons créé un jardin autour du jeu d'échecs, en réalisant un jeu géant, un « z'œuf d'échecs », un échiquier végétal, et nous avons raconté l'historique du jeu d'échecs autour de parterres thématiques. La visite du jury a eu lieu le 20 juin 2016, et nous étions très heureux de recevoir le prix « Sans échec des Pousseurs de bois » avec une récompense de 70 €.



KERMESSE

L'année scolaire 2015-2016 a été ponctuée par la kermesse le samedi 2 juillet. Des stands de jeux pour les enfants, une buvette et un tournoi de pétanque étaient organisés au Quéoir l'après-midi. Les élèves ont ensuite présenté un spectacle à la salle polyvalente sur le thème des Jeux Olympiques.



Les parents ont également pu découvrir les dessins réalisés par leurs enfants lors d'une activité menée par l'Association Familiale de Lépaud.



SEMAINE DU GOÛT

Vendredi 14 octobre 2016, dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont été invités à la Broc'antine par Sylvie Frugier pour une activité de dégustation autour d'un fruit de saison : la pomme. Sylvie a présenté ce fruit sous plusieurs déclinaisons : gelée, compote, tarte, chips, au four, en jus... Les enfants ont découvert des nouvelles saveurs et ils se sont régalés.

Nous renouvelons nos remerciements à Sylvie pour son accueil et le temps passé à préparer cette activité.



À VOS AGENDAS

**Judi 24
Novembre 2016**

15h45
inauguration
travaux pl. église

**Dimanche 04
Décembre 2016**

10h30 AG des Aînés
du Quéiroir
Salle Polyvalente

**Vendredi 16
Décembre 2016**

18h00 Arbre de
Noël Lépaud
salle polyvalente

**Dimanche 08
Janvier 2017**

11h00 Vœux de M.
le Maire
Salle Polyvalente

**Mardi 10 Janvier
2017**

20h00 AG La Fleur
aux Dents
Salle Polyvalente

**Vendredi 13
janvier 2017**

20H00 AG Foulées
de Lépaud
Salle Polyvalente

**Samedi 04
Février 2017**

20h00 Soirée fondou
frites USA Foot
salle polyvalente

**Samedi 11
Février 2017**

20h00 Loto de
l'école
Salle Polyvalente

**Dimanche 12
Février 2017**

Concours de belote
des Aînés du
Quéiroir

**Vendredi 10
Mars 2017**

Carnaval de l'école

**ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES**

Dimanche 23 Avril 2017
1^{er} tour

Dimanche 07 Mai 2017
2^{ème} tour

Votre p'tit Journal est disponible en mairie et à l'agence postale. Si vous souhaitez le recevoir par mail, communiquez votre adresse à la mairie.
Prochaine édition : Avril 2017.